



Cadre stratégique pour l'agriculture

PREMIÈRE PHASE

RAPPORT FINAL



Cadre stratégique pour l'agriculture
27 MARS - 19 JUIN, 2002



1 INTRODUCTION

www.agr.gc.ca/canadaentete

En juin 2001, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont convenu d'un plan d'action en vue de l'élaboration d'un cadre stratégique propre à favoriser la croissance et la rentabilité du secteur agricole tout au long du XXI^e siècle. Le cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) comporte les cinq volets suivants :

- Gestion des risques de l'entreprise;
- Renouveau;
- Salubrité et qualité des aliments;
- Environnement; et
- Science et innovation.

Le CSA a pour but d'accroître la rentabilité du secteur agricole en veillant à ce que le Canada devienne le leader mondial dans le domaine de la salubrité des aliments, de l'innovation et des méthodes de production écologiques. Cet objectif serait atteint en partie par la mise en oeuvre d'une stratégie visant à établir une image de marque canadienne. Le CSA présentera aussi de grands avantages pour les Canadiens dans la mesure où il encouragera une bonne gestion environnementale et de meilleurs systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments.

Des discussions et des consultations officielles poussées menées auprès d'un vaste éventail de parties intéressées ont précédé et suivi l'annonce de l'accord conclu en juin 2001.

En mars 2002, le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires et l'industrie, a entrepris une série de consultations nationales officielles sur le CSA. Les gouvernements tenaient à ce que toutes les parties touchées par le cadre stratégique participent à ces consultations et aient l'occasion de faire connaître leur avis. Parmi les participants aux consultations, se trouvaient des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire, des représentants de tous les maillons de la chaîne de valeur (producteurs, transformateurs, distributeurs et détaillants) ainsi que des intervenants non traditionnels comme les consommateurs, les groupes environnementaux, les universitaires et d'autres intervenants.

Deux séries de consultations ont eu lieu, sans compter les enveloppes-réponses et l'Internet. La première, qui s'est déroulée entre le 27 mars et le 30 avril 2002, visait à recueillir les avis des participants sur l'orientation générale du CSA de même que sur les objectifs proposés pour chacun de ses volets. Les résultats de cette première série de consultations ont été transmis aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture réunis à Ottawa, le 6 mai 2002.

Le projet de CSA a été sensiblement modifié pour tenir compte des points de vue exprimés par les divers intervenants. En outre, les consultations ont influé sur l'élaboration de propositions concrètes débattues par les ministres de l'Agriculture à leur réunion de mai, propositions sur lesquelles ils ont alors décidé de tenir d'autres consultations.



La seconde série de consultations s'est tenue entre le 10 et le 19 juin 2002. Elle visait, pour sa part, à discuter plus longuement avec les intervenants de chacun des volets du CSA et à recueillir leurs vues sur les modifications apportées au cadre ainsi que sur les mesures proposées dans la documentation pour assurer sa mise en oeuvre. Les résultats de cette seconde série ont été présentés aux ministres au cours de la réunion annuelle fédérale-provinciale-territoriale qui a eu lieu à Halifax, le 27 juin 2002.

En plus des rencontres de consultation, plus de deux cents intéressés ont fait parvenir leurs commentaires écrits par la poste, par télécopieur ou par courriel.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a confié à GPC International la tâche d'organiser et de mener en tant que tiers ces deux séries de consultations nationales sur le cadre stratégique pour l'agriculture et de faire rapport sur l'issue de ces consultations. Outre qu'ils se sont occupés de tous les préparatifs liés à ces consultations, les membres du personnel de GPC ont aussi agi comme animateurs et rapporteurs durant les discussions tenues à ces réunions.

GPC a produit un rapport ainsi qu'un résumé de rapport pour chacune des réunions. Tous ces documents sont accessibles sur le site Web du CSA à l'adresse suivante :

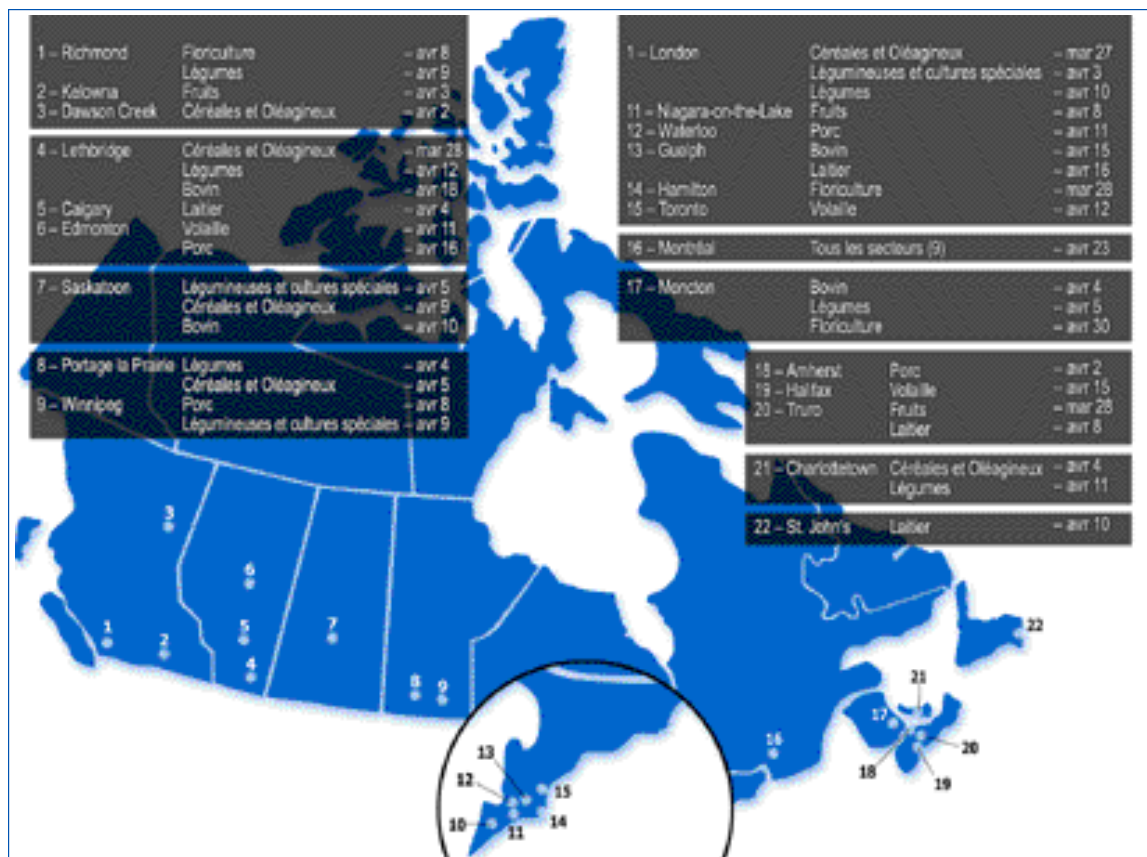
www.agr.gc.ca/canadaentete

Le présent document résume les résultats des deux séries de consultations. Il présente les vues exprimées au cours des séances de consultations elles-mêmes ainsi que dans les évaluations remplies par les participants à la fin de ces séances. En outre, il reflète également des observations écrites transmises à Agriculture et Agroalimentaire Canada directement ou par l'intermédiaire du site Web du CSA.



2.1 Consultations sectorielles

La première série de consultations a été organisée par chaîne sectorielle (groupe de produits). Quarante-cinq réunions ont été tenues dans l'ensemble du Canada. La carte ci-dessous indique tous les endroits où des consultations sectorielles ont eu lieu.

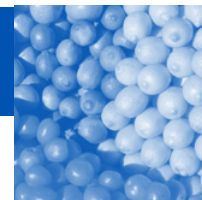


2.1.1 Approche et méthodologie

Invitations et participation

Des particuliers et des organismes ont été invités à participer à la réunion de consultation intéressant leur chaîne sectorielle. La liste d'invitation aux réunions comportait environ 1800 noms et a été établie par Agriculture et Agroalimentaire Canada en collaboration avec les provinces et les territoires et après consultation de l'industrie.

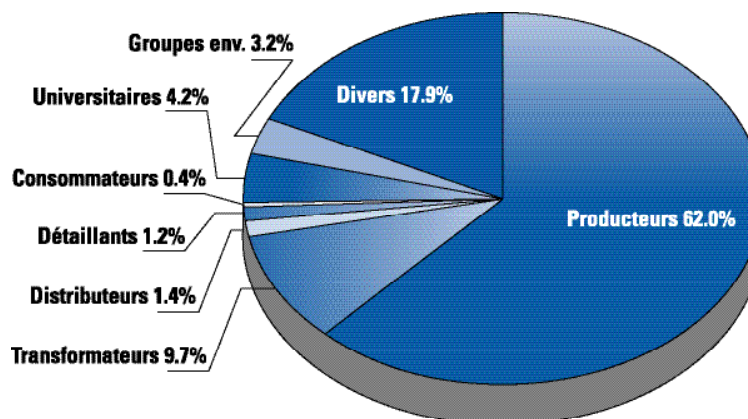
On a communiqué avec tous les particuliers et les organismes invités pour établir s'ils souhaitent participer à un dialogue sur l'avenir de l'agriculture du Canada et tous ont reçu une trousse de consultation contenant de l'information sur le CSA et sur la réunion de consultation.



Près de 800 participants ont assisté aux quarante-cinq réunions tenues dans tout le Canada. Les producteurs comptaient pour 60 p. 100 des participants à ces réunions et les transformateurs, les distributeurs et les détaillants confondus, pour plus de 12 p. 100. Les organismes agricoles provinciaux et nationaux ont été bien représentés à ces réunions de consultation et les groupes environnementaux et d'autres intervenants comme les institutions financières et les organismes de développement communautaire y ont également apporté leur concours.

Participation – Première série

SÉANCES = 45 PARTICIPANTS = 766 OBSERVATEURS = 301



Les réunions

Les réunions de consultation, qui se sont déroulées de 10 à 16 heures, ont débuté par un bref exposé portant sur les cinq volets de la CSA donné par des fonctionnaires gouvernementaux. Les participants aux réunions ont ensuite discuté avec l'aide d'un animateur de l'orientation générale du CSA ainsi que des objectifs prévus. Chacun des volets du CSA a été examiné.

Rapports

Un rapport officiel a été préparé à l'issue de chaque réunion. Tous ces rapports ont été ensuite soumis aux ministères de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux. Cinq résumés hebdomadaires des discussions ont aussi été préparés pendant toute la durée des consultations.

On peut consulter ces rapports, lesquels fournissent plus de détails sur le contenu de chaque réunion, sur le site Web du CSA d'AAC à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/canadaentete

2.1.2 Aperçu général

De façon générale, les participants se sont prononcés en faveur des cinq volets du cadre stratégique pour l'agriculture. Bon nombre d'entre eux ont d'ailleurs fait valoir que l'industrie était déjà à l'avant-garde dans plusieurs de ces importants domaines.

De nombreux participants estiment que les Canadiens n'appartenant pas au secteur agricole ne comprennent pas le fonctionnement du secteur, ni les pressions auxquelles sont soumis les agriculteurs. D'après ces participants, s'ils le comprenaient mieux, ils appuieraient davantage les programmes agricoles. Le besoin d'une stratégie de sensibilisation du public à la valeur de l'agriculture a par conséquent fait l'objet d'un large consensus.



L'établissement d'une image de marque canadienne a suscité des avis partagés. Les participants qui oeuvrent directement sur le marché des exportations étaient plus favorables à cette idée. D'autres ont dit douter que cette mesure permette d'accroître la rentabilité du secteur.

Principales suggestions des participants

L'ensemble des participants étaient clairement d'avis que le CSA devrait accorder plus d'importance à la question des échanges commerciaux et aux relations internationales.

Nombre d'entre eux ont fait remarquer que le CSA devrait reconnaître le rôle précieux des coopératives dans le secteur agricole. Ils ont souligné que le cadre devrait aussi traiter de la gestion de l'offre et des questions liées à l'aménagement du territoire.

La plupart des participants ont demandé plus de précisions, en particulier sur le financement des mesures proposées ainsi que sur les plans de transition, avant de pouvoir donner leur aval au cadre stratégique.

Principales réserves des participants

Des intervenants ont exprimé des doutes quant à la capacité des gouvernements et des ministères à collaborer les uns avec les autres. Ils ont fait observer que le succès du CSA dépendait cependant de cette collaboration.

La plupart des producteurs ont estimé que le CSA ne répondait pas à leurs préoccupations immédiates, et notamment à leurs préoccupations financières, et ont dit craindre qu'on ne redirige vers la mise en oeuvre du cadre des fonds actuellement investis dans des programmes éprouvés. Les participants ont insisté sur le fait que la mise en oeuvre de nouveaux programmes doit supposer de nouveaux investissements financiers.

Un certain nombre de participants ont dit s'interroger sur la capacité des nouveaux programmes et du nouveau cadre à accroître la rentabilité du secteur. Ils veulent que l'un des objectifs premiers du CSA soit justement d'accroître la marge de profit des producteurs.

2.1.3 Discussion sur chaque volet

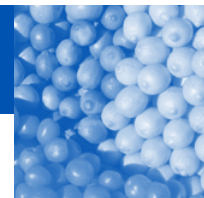
Gestion des risques de l'entreprise

Les participants aux consultations ont réservé un soutien fort modéré à ce volet de la stratégie et bon nombre d'entre eux ont dit s'inquiéter de l'absence de précisions dans le CSA sur le financement des mesures proposées et l'élaboration des programmes. Cela dit, les participants ont apprécié le fait que le cadre reconnaisse que l'agriculture comporte des risques particuliers.

QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Les intervenants ont appuyé l'idée de programmes nationaux, sous réserve des conditions suivantes :

- les nouveaux programmes doivent être souples pour tenir compte des différences entre les régions et les produits; et
- un programme complet d'aide en cas de catastrophe devrait être mis sur pied.



Les participants se sont réjouis de ce que le CSA reconnaisse la diversification agricole, car nombre d'entre eux estiment que les programmes actuels pénalisent les exploitations agricoles polyvalentes.

L'accent mis par le CSA sur la prévisibilité, la stabilité et la simplicité des programmes a été également bien accueilli.

L'idée de maintenir et d'améliorer certains programmes existants a recueilli un appui général. Plus précisément, les participants estiment que le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) pourrait bénéficier de fonds supplémentaires et que l'assurance-récolte devrait être plus accessible.

QUESTIONS SUSCITANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

Les participants souhaitent que le CSA définisse plus clairement le terme « exploitation agricole », en particulier aux fins de l'établissement de l'admissibilité aux programmes et de l'attribution des fonds.

De nombreux participants se sont demandés si l'objectif général de ce volet devrait être d'atténuer les risques de l'entreprise ou de soutenir une politique sociale plus vaste. De vives inquiétudes ont aussi été exprimées quant à la possibilité que le CSA menace les programmes de protection du revenu.

De nombreux participants se sont dits préoccupés par la dimension internationale de la politique agricole. L'ensemble des participants estimaient que toute nouvelle politique devrait se conformer aux obligations commerciales du Canada et être défendue au cours des négociations commerciales. Les producteurs ont aussi insisté qu'il convenait de prévoir une indemnisation en cas de préjudice résultant de mesures commerciales.

Les participants se sont fortement prononcés contre le fait que l'admissibilité aux prestations des programmes de gestion des risques et de protection du revenu soit liée à la conformité à d'autres volets du CSA comme la salubrité des aliments et la protection de l'environnement.

Les représentants des secteurs à offre réglementée ont fait valoir que la régulation de l'offre est le meilleur outil de gestion des risques.

Renouveau

Ce volet qui a suscité le moins d'intérêt est aussi celui qui est le moins bien compris. Certains participants ont fait remarquer que le problème du renouveau se réglerait de lui-même si la rentabilité du secteur augmentait.

QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Les participants appuient l'importance qu'accorde le CSA à la formation, au perfectionnement des compétences et à la communication des meilleures pratiques.



La distinction que fait le CSA entre les nouveaux agriculteurs, les agriculteurs à mi-carrière et les agriculteurs qui prennent leur retraite est vue favorablement, de nombreux participants soulignant la nécessité :

- de prévoir des incitatifs et des subventions salariales pour les nouveaux agriculteurs;
- de revoir le système de points d'appréciation permettant d'avoir accès aux travailleurs agricoles; et
- de créer des outils pour faciliter les transferts intergénérationnels.

De nombreux participants appuient l'importance qu'accorde le CSA à la responsabilité individuelle, et se réjouissent, en particulier, de voir que le CSA reconnaît que le gouvernement a un rôle à jouer dans le renouvellement du secteur.

QUESTIONS SUSCITANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

Les producteurs qui veulent améliorer ou agrandir leur exploitation ont souvent de la difficulté à le faire parce qu'ils ne peuvent compter que sur une infrastructure limitée. De nombreux participants ont noté qu'il fallait améliorer l'infrastructure et l'infostructure rurales et trouver de nouvelles sources de financement à cette fin.

Les producteurs s'intéressent à la formation et au perfectionnement des compétences mais craignent qu'ils n'aient pas suffisamment de temps à y consacrer. Certains estiment que le CSA devrait envisager des moyens de tenir compte de la situation.

Salubrité et qualité des aliments

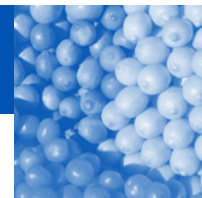
Toutes les chaînes sectorielles réservent un appui solide à ce volet. De l'avis général, l'amélioration de la salubrité et de la qualité des aliments se traduirait par une valeur accrue sur le marché. Les participants estiment également que le Canada est déjà un chef de file mondial dans ce domaine.

QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Les systèmes nationaux de suivi et de traçabilité apparaissent aux participants comme la clé d'une meilleure salubrité et d'une meilleure qualité des aliments et sont vus comme des outils permettant de répondre aux préoccupations des consommateurs. Les participants ne conviennent pas tous de l'utilité de ces systèmes pour tous les produits, mais la plupart d'entre eux reconnaissent qu'il appartient à tous les maillons de la chaîne alimentaire de veiller à la salubrité et à la qualité des aliments.

De nombreux participants pensent que l'harmonisation des normes et des règlements est nécessaire, mais doit être conforme aux engagements internationaux du Canada et doit viser tant les produits importés que les produits nationaux.

Les participants ont fait remarquer que les activités de communication et de sensibilisation doivent reposer sur des données scientifiques solides afin de contribuer de façon crédible et efficace à la promotion de la sécurité des aliments. Comme aucun système n'est infaillible, il convient d'élaborer des plans de communication pour faire face à d'éventuelles crises relatives à la salubrité des aliments.



La reconnaissance par le gouvernement des normes de qualité adoptées par le secteur agricole a été également bien accueillie.

QUESTIONS SOULEVANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

Les participants ont clairement fait valoir que les coûts liés à l'amélioration de la salubrité et de la qualité des aliments ne doivent pas être à la seule charge des producteurs.

Les participants estiment que la salubrité des aliments est un secteur où la réglementation gouvernementale a sa place. La qualité des aliments, par contre, est une question qui concerne avant tout l'industrie, laquelle doit à cet égard répondre aux attentes du marché et des consommateurs.

Certains participants ont fait remarquer que l'application de nouvelles règles et normes pose peut-être plus de difficultés aux petites et aux moyennes exploitations agricoles. Par conséquent, il serait bon d'élaborer des programmes de formation et des normes en matière de salubrité des aliments pouvant être mis en oeuvre progressivement.

La plupart des participants estiment que le gouvernement doit accroître les ressources des responsables de la réglementation et de l'inspection, dont celles de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Dans de nombreux groupes de discussion, la question des organismes génétiquement modifiés (OGM) a suscité une vive controverse et il a été impossible d'en arriver à un consensus sur la façon de l'aborder.

Environnement

La plupart des participants se sont dits favorables aux principes sur lesquels repose ce volet, mais ont rejeté la notion voulant que l'agriculture soit un problème environnemental auquel il convient de trouver réponse.

QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Les participants ont souligné que le CSA constitue un complément aux priorités environnementales de l'industrie et aux investissements consentis par celle-ci à cet égard et admettent que certains secteurs sont à l'avant-garde dans ce domaine.

Les participants reconnaissent que de saines politiques environnementales présentent des avantages économiques. Ainsi, les nouveaux services environnementaux et l'adoption de pratiques environnementales saines sont susceptibles d'être rentables financièrement. Parmi ces dernières, on compte notamment :

- le gel des terres : les producteurs sont rémunérés pour mettre en réserve une partie de leurs terres à des fins environnementales; et
- les puits de carbone : les producteurs vendent les '*avantages pour l'environnement*' de leur production agricole à des entreprises à la recherche de crédits leur permettant d'atteindre leurs objectifs en matière d'émissions.



Bon nombre de participants appuient le recours à des incitatifs financiers pour favoriser de bonnes pratiques environnementales.

QUESTIONS SUSCITANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

Une bonne proportion des participants sont d'avis que les normes devraient être appliquées de façon uniforme à tous les maillons de la chaîne alimentaire, mais qu'elles devraient être suffisamment souples pour tenir compte des différences entre les produits et les régions.

Les participants s'entendent pour dire que le coût et la responsabilité de la mise en oeuvre des normes ne doivent pas incomber aux seuls producteurs. Ainsi, les producteurs doivent être indemnisés quand ils adoptent des pratiques visant à protéger les espèces en péril.

Certains participants ont fait observer qu'il sera difficile, en raison de l'absence de données de base notamment sur la qualité de l'eau et de l'air et sur la gestion des substances nutritives, de connaître l'envergure des mesures à prendre et d'établir des cibles permettant d'évaluer les progrès réalisés.

Les participants ont insisté sur la nécessité de la cohérence des règlements environnementaux fédéraux, provinciaux et internationaux. L'exemple crucial le plus souvent cité a été celui de l'harmonisation des règlements de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire avec les règlements américains sur le contrôle des pesticides.

Science et Innovation

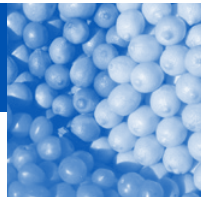
L'ensemble de la chaîne sectorielle s'est solidement prononcée en faveur de ce volet de la CSA. La plupart des participants conviennent que la compétitivité de l'industrie repose sur la recherche scientifique et l'innovation.

QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Les participants appuient l'accent mis par le CSA sur l'accroissement des occasions de communication et de collaboration puisqu'elles permettent à tous de tirer parti des progrès scientifiques. Le CSA stipule que les gouvernements doivent collaborer avec tous les intervenants de façon plus stratégique pour établir les priorités de recherche, les modèles de financement et les plans d'intégration de la technologie. Les participants ont appuyé ce principe, mais ils ont fait remarquer que cette collaboration avait fait défaut jusqu'à maintenant, certains secteurs estimant ne pas avoir obtenu leur juste part des efforts de recherche ou du financement.

QUESTIONS SUSCITANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

Les participants ont indiqué que le CSA devrait clairement recommander une augmentation des fonds réservés à la recherche et au développement dans le secteur agricole.



Certains participants estiment que les modèles de financement actuels devraient être améliorés pour donner le maximum de résultats :

- offrir de meilleurs incitatifs fiscaux pour favoriser la R-D;
- veiller à ce que tous les Canadiens profitent de la recherche financée à même les deniers publics; et
- assouplir les conditions fixées pour le financement de contrepartie afin de rendre le financement plus accessible.

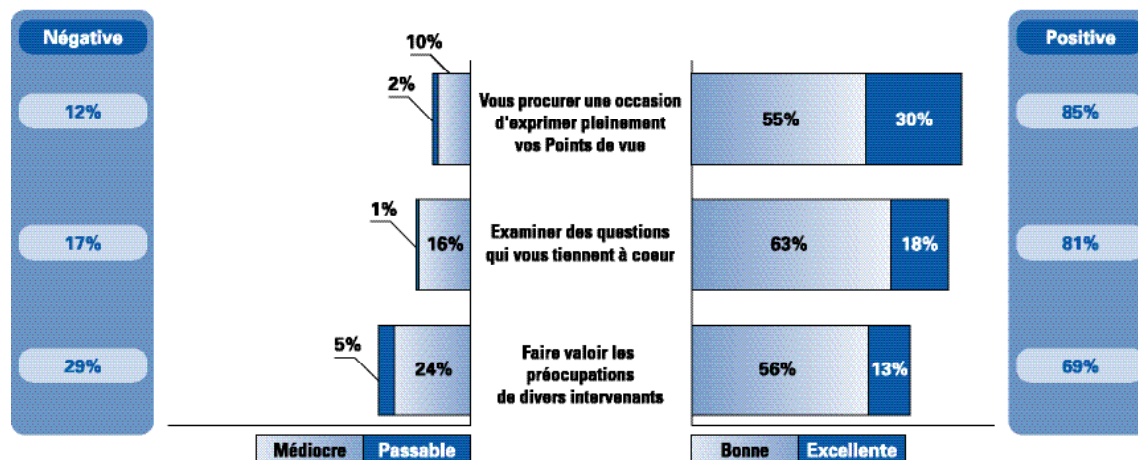
De nombreux participants attachent beaucoup d'importance à la recherche pure, mais ils pensent aussi que des fonds devraient être alloués aux transferts technologiques, ce qui permettrait d'accélérer la mise en application de technologies et de produits nouveaux et innovateurs.

2.1.4 Évaluation du processus par les participants

Un sondage a été mené auprès des participants à la fin de chaque séance de consultation. Quatre-vingt pour cent des répondants ont indiqué que les séances leur avaient vraiment permis d'exprimer leurs points de vue sur le CSA.

Résultats des sondages de fin de séance – Première série

Veillez noter la valeur de cette séance en tant que moyen efficace de :



Bien que les participants aient affirmé au cours des séances qu'ils étaient contents d'avoir été consultés sur l'élaboration d'une nouvelle politique agricole, bon nombre d'entre eux ont déploré le court préavis qui leur a été donné. Certains se sont aussi dits sceptiques au sujet du processus, nombre d'entre eux doutant que les décideurs tiendraient compte de leurs points de vue et ayant l'impression que les jeux étaient déjà faits.



2.2 Réunions des intervenants nationaux

Le ministre d'Agriculture et d'Agroalimentaire Canada a convoqué deux réunions d'intervenants nationaux en avril 2002, l'une à Edmonton et l'autre, à Toronto. Les ministres de l'Agriculture de l'Alberta et de la Saskatchewan ont participé à la réunion d'Edmonton et un représentant du gouvernement du Québec a assisté à celle de Toronto.

Les réunions ont rassemblé les dirigeants de 30 organismes nationaux et régionaux représentant tous les maillons de la chaîne alimentaire, dont les producteurs, les transformateurs, les détaillants, les consommateurs, les écologistes et les universitaires. Ces dirigeants ont présenté leur position sur le CSA et ont formulé des recommandations sur le CSA lui-même ainsi que sur le processus de consultation. Leurs avis et leurs recommandations reflétaient ceux des participants de la première série de consultations.

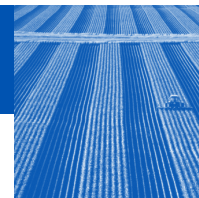
2.3 Observations écrites

Plus de deux cent particuliers ont présenté des commentaires par écrit lors de la première série de consultations et tout au long du mois de mai 2002. Ces commentaires ont été transmis par courrier et par télécopie (99) ainsi que par courriel (105).

De façon générale, ces observations écrites correspondaient aux résultats des réunions de consultation. Bien qu'il y ait eu quelques personnes à s'opposer catégoriquement au CSA, la plupart de ceux qui ont soumis un mémoire se sont généralement prononcés en faveur des principes exposés dans le cadre et ont traité de questions présentant un intérêt particulier pour eux.

Plusieurs mémoires rangeaient la salubrité et la qualité des aliments, le renouveau, ainsi que la recherche scientifique et l'innovation parmi les questions revêtant de l'importance pour l'agriculture. Les auteurs de ces mémoires étaient heureux de voir que le CSA en traite et appuyaient généralement l'orientation de la politique. Quelques-uns ont fait remarquer qu'ils avaient besoin de plus de précisions sur certains aspects de la politique, et notamment à propos de l'image de marque du Canada. De nombreux mémoires ont soulevé la question de la protection de l'environnement, et particulièrement celle du débat qui oppose les partisans de l'agriculture biologique aux partisans de l'agriculture intensive et des OGM. Contrairement aux participants des séances de consultation, la plupart des auteurs des mémoires critiquaient la technologie des OGM et appuyaient fortement les pratiques agricoles biologiques.

En outre, les observations écrites reflétaient un certain nombre de préoccupations soulevées dans les réunions relativement au commerce international, à l'expansion tentaculaire des villes et au bien-être des animaux. Beaucoup ont aussi mis l'accent sur l'importance d'assurer la rentabilité du secteur et sur les lacunes du processus de consultation ainsi que sur son coût élevé.



2.4 Conclusions

Il est clairement ressorti de la première série de consultations que la plupart des personnes y ayant participé appuient l'orientation générale du CSA et conviennent que ses cinq volets concernent des questions d'importance pour l'agriculture au Canada.

La salubrité et la qualité des aliments ainsi que la science et l'innovation sont les volets du CSA qui ont suscité le plus large appui. L'environnement a également recueilli l'appui d'un grand nombre de participants bien que certaines réserves aient été exprimées à son sujet par les personnes ayant soumis des mémoires écrits.

Les participants ont formulé un certain nombre de recommandations sur les programmes et ont fait des suggestions plus générales sur l'importance du commerce international, la gestion de l'offre, les coopératives et la sensibilisation de la population canadienne à la valeur de l'agriculture. Ils ont fait notamment valoir que le CSA devrait traiter plus à fond de ces questions.

Un certain nombre de participants ont aussi exprimé d'importantes réserves au sujet de la gestion des risques de l'entreprise, du financement du CSA et des plans de transition et ont demandé plus de précisions sur ces questions.

Dans l'ensemble, les participants étaient heureux d'avoir été consultés et se sont réjouis de l'occasion qui leur était donnée de participer à l'élaboration de la politique agricole. Un certain nombre de participants ont critiqué le court préavis accordé au sujet de la première série de consultations et ont exprimé leur scepticisme quant à l'issue du processus, mais les personnes ayant assisté aux séances de consultation les ont trouvées utiles et informatives dans l'ensemble.

Les participants ont clairement indiqué leur désir de connaître les résultats de la première série de consultations et d'en discuter.

La plupart des participants à cette première série de consultations ont été heureux d'apprendre que d'autres consultations sont prévues.



3.1 Consultations régionales

La seconde série de consultations comprenait des événements de plus grande envergure, organisés par région, et auxquels ont participé des représentants de tous les secteurs. Onze réunions au total ont été tenues entre le 10 et le 19 juin 2002, une par province, à l'exception de l'Ontario où deux réunions ont eu lieu.

3.1.1 Approche et méthodologie

Invitations et participation

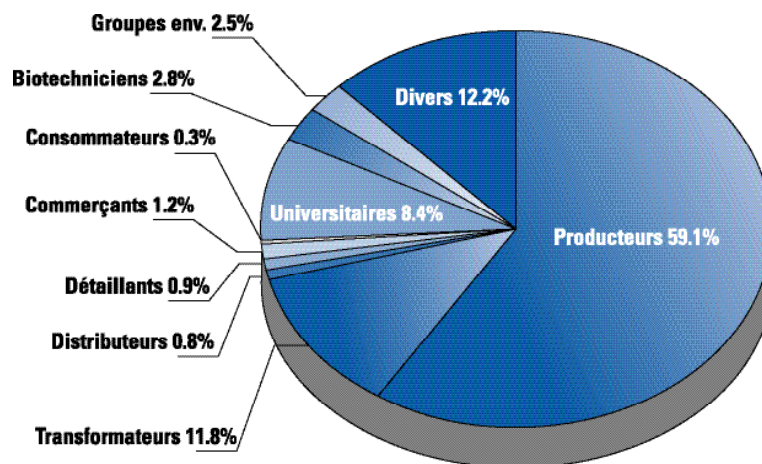
Des particuliers et des organismes ont été invités à participer aux réunions de consultation ayant lieu dans leur région. Des invitations ont été envoyées aux représentants de tous les maillons de la chaîne sectorielle, y compris à tous les participants de la première série de consultations. Outre les quelque 1 800 particuliers et groupes dont le nom figurait sur la liste d'invitation, plus de 100 organismes et groupes d'intervenants nationaux et provinciaux ont été invités à envoyer des représentants à la seconde série de réunions. On a continué de solliciter l'avis du secteur pour savoir quelles personnes et quels groupes devaient être invités à participer aux consultations.

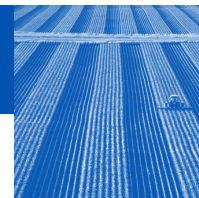
Comme pour la première série de consultations, on a communiqué avec tous les particuliers et les groupes figurant sur la liste d'invitation pour leur donner des précisions sur les réunions et on leur a aussi fait parvenir une trousse de consultation. La trousse renfermait des documents plus détaillés sur le CSA ainsi qu'un rapport sur les résultats de la première série de consultations.

Au total, 645 particuliers et groupes ont participé à la seconde série de consultations. Compte tenu du fait que certains ont assisté aux deux séries de consultations, le nombre total des participants aux consultations s'est élevé à 1 100. Les organismes agricoles et agroalimentaires nationaux et provinciaux ainsi que les groupes d'intervenants de secteurs connexes étaient bien représentés. Les producteurs formaient un groupe important à cette seconde série de consultations et les transformateurs, les distributeurs, les détaillants et les exportateurs confondus comptaient, pour près de 15 p. 100 des participants. Des observateurs des ministères d'agriculture du fédéral et des provinces ainsi que des organismes du portefeuille ont également pris part aux réunions.

Participation – Seconde série

SÉANCES = 11 PARTICIPANTS = 645 OBSERVATEURS = 148





Les réunions

Les réunions ont comporté des séances de discussion en petits groupes portant sur les cinq volets du CSA ainsi que des séances plénières permettant aux participants d'échanger librement leurs points de vue. Contrairement aux réunions de la première série de consultations, qui étaient organisées en fonction des chaînes sectorielles, les réunions de la seconde série portaient sur plusieurs produits et comptaient des représentants de divers groupes de produits et de diverses chaînes sectorielles.

Un président de réunion a dirigé la discussion et a animé les séances plénières du matin et de l'après-midi. Chacune des séances de discussion en petits groupes tenues tout au long de la journée comptait aussi un animateur et un rapporteur.

À noter que la plupart des producteurs participant à la réunion tenue à Montréal sont partis après la réunion plénière du matin. Après que leur représentant eut fait un bref exposé, les membres du groupe ont décidé de quitter la réunion, faisant remarquer que leurs points de vue avaient été exprimés (Remarque : Ces personnes ne sont pas prises en compte dans le nombre de participants cité plus haut. Des producteurs, ainsi que plus de quarante transformateurs, détaillants, universitaires et autres intervenants ayant pris part à la suite de la réunion tenue à Montréal se sont par ailleurs dits très satisfaits des consultations à la fin de la séance).

Rapports

Comme lors de la première série de consultations, des rapports officiels ont été préparés à la fin de chaque réunion et transmis par la suite aux ministères de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux.

Ces rapports, qui s'efforcent de refléter les avis exprimés durant les réunions et de fournir des détails sur les recommandations des participants, peuvent aussi être consultés sur le site Web du CSA à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/canadaentete

3.1.2 Aperçu général

Les participants à la seconde série de consultations ont réitéré leur appui à l'orientation générale du CSA, bon nombre d'entre eux faisant remarquer que des changements s'imposent dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire et convenant que les buts visés par les cinq volets du CSA ainsi que les principes sur lesquels il repose vont dans ce sens.

La plupart des participants ont estimé que le rapport reflétait bien leurs points de vue et se sont réjouis de voir que les documents portant sur le CSA en tiennent compte dans une certaine mesure.

La question des échanges commerciaux internationaux est celle qui a été la plus fréquemment citée comme source de préoccupation lors de la seconde série de consultations. Les participants ont reconnu que leurs commentaires au cours de la première série de consultations se sont traduits par quelques références dans le CSA aux questions d'échanges commerciaux et de relations internationales, mais ils estimaient que ces questions, et notamment celles



des préjudices découlant de mesures commerciales, revêtaient suffisamment d'importance pour mériter plus d'attention que celle qui leur était accordée dans les documents sur le CSA.

Certains participants ont dit craindre qu'il soit difficile aux gouvernements de s'attaquer aux problèmes immédiats auxquels le secteur agricole est confronté compte tenu de l'orientation du CSA et de l'importance qu'il attache aux solutions à long terme.

Les participants ont été heureux de voir que les documents d'information sur le CSA utilisés durant la seconde série de consultations insistent fortement sur la rentabilité du secteur, bien que certains soient demeurés sceptiques sur la façon dont le CSA permettrait d'accroître la marge de profit des producteurs.

Les participants ont fait valoir qu'il leur fallait plus de précisions sur le financement des mesures proposées ainsi que sur l'élaboration des programmes avant de donner leur plein appui au CSA.

Les participants étaient heureux d'avoir été consultés et ont exprimé le souhait de continuer de l'être, mais la plupart d'entre eux ont déclaré que « le temps était maintenant venu d'agir » et de mettre en place de nouveaux programmes et politiques.

3.1.3 Discussion sur chaque volet

Gestion des risques de l'entreprise

Comme deux théories de la gestion des risques de l'entreprise se sont opposées lors des discussions, il a été difficile de parvenir à un véritable consensus sur le sujet. Certains participants voient ce volet comme un moyen d'élaborer un éventail d'outils permettant d'atténuer les risques de l'entreprise. D'autres lient ce volet à l'élaboration de politiques et de programmes dont l'objectif serait de protéger le revenu et la marge de profit des producteurs. Ces deux points de vue ont recueilli un large appui.

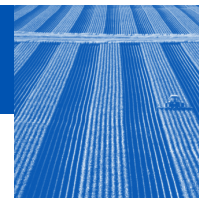
QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Les participants se sont en général montrés favorables à l'élargissement de l'assurance-récolte à d'autres produits, notamment au bétail.

Les participants étaient généralement d'accord avec les propositions relatives à une assurance contre les pertes d'exploitation et étaient tout à fait favorables à la mise en place d'un programme national d'aide en cas de catastrophe tenant compte des différences régionales.

Les participants ont continué de manifester leur soutien pour le CSRN et ont formulé un certain nombre de recommandations en vue d'améliorer l'efficacité du programme :

- bon nombre de participants ont dit appuyer la proposition d'élargir l'accès au CSRN, qui permettrait en particulier d'inclure les nouveaux agriculteurs;
- beaucoup ont proposé que les objectifs en matière d'admissibilité soient de plus longue durée (10 ans plutôt que cinq comme à l'heure actuelle); et
- les participants ont formulé un certain nombre de recommandations précises concernant les modifications fiscales, l'indexation des plafonds des comptes et les changements aux calculs touchant les ventes nettes admissibles.



En bout de ligne, les participants ont insisté sur le fait que les programmes devraient être faciles à utiliser.

QUESTIONS SUSCITANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

Les participants ont laissé entendre que le CSA ne reconnaissait pas suffisamment la valeur des pratiques et des mécanismes existants comme la commercialisation collective, la gestion de l'offre et les coopératives.

De nombreux groupes s'inquiètent de la suggestion du CSA de mettre fin au PCRA et aux programmes connexes. Ils ont soutenu qu'il convient de procéder à une analyse détaillée des répercussions avant de modifier ou d'éliminer un programme existant.

La proposition touchant une assurance pour l'ensemble de l'exploitation agricole a suscité une réaction mitigée. Certains participants voient ce genre d'assurance comme une façon d'encourager la diversification, mais d'autres ont dit douter qu'elle ait cet effet.

De nombreux participants s'inquiètent de la façon dont les fonds gouvernementaux seraient répartis et ont fait remarquer qu'ils voudraient que ces fonds servent à inciter le secteur privé à investir dans le secteur de l'agriculture (par ex. des fonds de démarrage pour obtenir des prêts bancaires).

Des réserves ont été exprimées au sujet de la possibilité d'utiliser davantage de fonds du CSRN à des fins d'investissement :

- premièrement, les participants se sont montrés favorables à la possibilité d'investir des fonds du CSRN pour accroître directement la rentabilité de leur exploitation et non pas pour se conformer aux nouvelles exigences gouvernementales figurant dans le CSA (par ex. salubrité des aliments ou environnement). Ils estiment que ces exigences doivent être financées par d'autres fonds prévus à cette fin; et
- deuxièmement, de nombreux participants ont dit craindre que le CSRN, s'il était utilisé de cette façon, ne contienne plus à la longue suffisamment de fonds à des fins de stabilisation.

Renouveau

Comme pour la première série de consultations, les participants de la seconde série ne comprenaient pas toujours très bien le volet du renouveau et ils ont souvent réitéré la position voulant que si le secteur était plus rentable, la question du renouveau se réglerait d'elle-même.

QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Les participants ont dans l'ensemble appuyé l'importance accordée par le CSA aux nouveaux agriculteurs, convenant qu'il faut prendre des mesures pour remédier au vieillissement de la main-d'œuvre agricole.



De nombreux participants se sont réjouis du fait que le CSA aborde la question de la planification de la succession et des transferts intergénérationnels, certains proposant de revoir la fiscalité pour réduire le coût de ce genre de transferts.

Les programmes d'acquisition de compétences proposés dans le CSA sont appuyés par l'ensemble des participants, particulièrement dans le domaine de la gestion de l'entreprise et de la gestion financière, mais nombre d'entre eux ont noté que ces programmes doivent être accessibles et tenir compte du peu de temps libre dont disposent les producteurs.

Les participants ont indiqué que le renouveau doit être lié à la discussion d'enjeux plus larges portant sur le développement rural, lequel comprend la revitalisation de l'économie rurale et suppose des investissements dans l'infrastructure et l'infostructure.

QUESTIONS SUSCITANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

Les participants ont exprimé de sérieuses réserves au sujet de la mention dans le CSA de « perspectives de revenu hors de l'agriculture » ainsi que d'« autres activités de carrière ». Ils ont fait observer que le volet renouveau devrait viser à aider les producteurs à continuer à s'adonner à l'agriculture et non pas à les encourager à l'abandonner.

Sur une question connexe, la plupart des participants ont dit ne pas s'opposer en soi au principe des « perspectives de revenu hors de l'agriculture », mais ils estiment que d'autres ministères que celui de l'Agriculture (par ex. DRHC) devraient chercher à aider les agriculteurs à se diriger vers un autre secteur.

Certains participants ont fait observer que le CSA devrait reconnaître les programmes éprouvés actuels relatifs à la protection du revenu agricole.

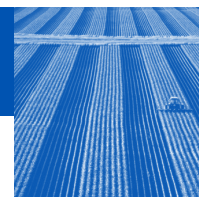
Salubrité et qualité des aliments

Les participants ont considéré ce volet comme prioritaire et ont dit être généralement favorables à l'orientation du CSA. Bon nombre d'entre eux ont fait observer que l'amélioration de la salubrité et de la qualité des aliments est nécessaire pour permettre aux agriculteurs non seulement de protéger leurs débouchés, mais aussi d'en trouver de nouveaux.

QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Étant donné l'importance que la plupart des participants accordent à ce volet du CSA, bon nombre d'entre eux croient que la date cible de 2008 est trop éloignée et que les consommateurs et les marchés exigeraient des améliorations plus tôt en matière de salubrité et de qualité des aliments.

Les participants se sont généralement entendus pour dire que la réglementation de la salubrité des aliments incombe aux gouvernements et que les normes à cet égard devraient être obligatoires. La qualité des aliments, selon eux, est une question qui relève de l'industrie et les normes afférentes devraient être facultatives. Les agriculteurs qui s'y conformeront jouiront évidemment d'un avantage concurrentiel.



Bon nombre de participants appuient les programmes d'accréditation gouvernementaux proposés en disant qu'ils certifient la qualité des aliments et présentent un intérêt pour les exploitations participantes en leur conférant un avantage concurrentiel.

Dans l'ensemble, les participants approuvent les mesures de traçabilité proposées, mais se demandent qui en assumera le coût, si elles peuvent s'appliquer à toutes les cultures (par ex. céréales et oléagineux) et à qui reviendra la responsabilité juridique en cas de rappel d'aliments dont la salubrité et la qualité seraient en cause.

Les participants appuient le fait que le CSA propose d'accroître les ressources consacrées à l'inspection et à l'application des règlements, particulièrement les ressources attribuées à l'ACIA. À cet égard, certains participants ont exprimé le souhait que ces ressources additionnelles permettent à l'Agence de consacrer moins d'efforts au recouvrement des coûts.

QUESTIONS SUSCITANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

La question de savoir qui assumerait le coût des mesures supplémentaires visant à améliorer la salubrité et la qualité des aliments continue de préoccuper les participants.

Tous se sont montrés favorables à une plus grande harmonisation à l'échelle nationale et internationale. Beaucoup jugent important de s'assurer que l'existence d'agences et de règlements n'empêche pas les producteurs canadiens de profiter de possibilités de valorisation ou d'améliorer la salubrité et la qualité des aliments. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) en particulier est vue comme un obstacle à leur compétitivité par rapport aux producteurs américains, lesquels ont accès à des pesticides moins coûteux et plus sûrs jouissant de l'homologation de l'Environmental Protection Agency (EPA).

Les participants ont aussi insisté sur le fait que toute exigence imposée aux producteurs canadiens doit aussi s'appliquer aux producteurs étrangers.

Les transformateurs et les autres participants de l'industrie agroalimentaire semblent penser que le CSA insiste trop sur le rôle des producteurs dans ce volet et, tout en étant en faveur du cadre, ils ont déploré le fait qu'il ne soit pas inclusif.

La question des organismes génétiquement modifiés a été abordée au cours d'un certain nombre de séances de consultation, mais il a été impossible aux participants d'en arriver à un consensus à cet égard.

Environnement

Les producteurs ont souligné qu'ils mettent déjà en oeuvre de bonnes pratiques environnementales et certains ont fait remarquer qu'ils se conforment déjà à un certain nombre de mesures proposées dans le CSA. Bon nombre d'entre eux ont demandé à ce que le CSA en fasse état.

QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Les participants ont appuyé de façon générale les objectifs environnementaux proposés dans le CSA, mais ont posé de nombreuses questions au sujet de leur mise en oeuvre.



Les participants voudraient qu'on les indemnise (financièrement ou autrement) pour les services environnementaux qu'ils fournissent (par ex. gel des terres pour protéger les espèces en péril).

Dans l'ensemble, tous appuient le recours aux incitatifs pour atteindre les objectifs environnementaux, indiquant qu'il s'agissait d'une façon de récompenser ceux qui seront les premiers à adopter des pratiques environnementales et de leur assurer un avantage concurrentiel.

La plupart des participants sont d'accord sur l'élaboration de plans environnementaux en agriculture, mais aucun consensus ne s'est dégagé quant à savoir si ceux-ci devraient être obligatoires ou facultatifs. Les participants semblent croire que les mesures volontaires ne seraient pas efficaces, mais bon nombre ont dit s'inquiéter de l'incidence de plans obligatoires sur la rentabilité des exploitations. Ils ont aussi beaucoup insisté sur la question du coût des plans environnementaux.

QUESTIONS SUSCITANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

Les participants ont fait remarquer que le CSA devrait traiter de la question du bien-être des animaux. Certains réclament une meilleure protection des droits des animaux tandis que d'autres ont dit craindre que les producteurs fassent l'objet de poursuites en vertu des lois sur la cruauté envers les animaux et la protection des espèces en péril.

Les participants ont dit douter que les consommateurs soient prêts à payer davantage pour les « produits verts » et que la demande pour ces produits soit suffisante pour rentabiliser leurs investissements. Bien que de nombreux participants voient certains créneaux susceptibles de présenter un avantage concurrentiel, ils se demandent comment cet avantage pourrait s'appliquer à l'ensemble du secteur.

Science et innovation

C'est le volet du CSA qui a suscité la controverse la moins vive. Les participants ont insisté sur l'importance de la recherche scientifique et de l'innovation pour l'agriculture et ont réclaté l'attribution à long terme de fonds stables accrus dans ce domaine.

QUESTIONS RECUEILLANT L'APPUI DES PARTICIPANTS

Les participants appuient l'idée de lier l'octroi de fonds publics au partage de l'information et à une meilleure coordination des intérêts privés et publics. À cette fin, ils favorisent la création de centres d'excellence visant à promouvoir la recherche et le développement au sein de l'industrie.

Les participants ont appuyé sans réserve les nouvelles priorités en matière de R-D proposées dans le CSA. Ils ont insisté sur le fait que ces priorités devaient être mises en oeuvre avec le concours de l'industrie, nombre d'entre eux faisant valoir que les producteurs aussi veulent participer aux décisions relatives à l'attribution des fonds. Les participants ont aussi exprimé un large appui à la poursuite des efforts en vue de tirer le plus grand parti possible des 19 centres de recherche d'AAC.



QUESTIONS SUSCITANT DES RÉSERVES DE LA PART DES PARTICIPANTS

La question de la propriété intellectuelle a continué de poser des difficultés. Il a été impossible aux participants d'en arriver à un consensus sur la façon de parvenir à un équilibre entre la poursuite du bien public et l'octroi au secteur privé d'incitatifs suffisants pour l'amener à investir dans la recherche.

Les participants disent comprendre encore l'importance de la recherche pure, mais ont manifesté beaucoup d'intérêt pour une augmentation de la recherche appliquée.

De nombreux participants ont fait remarquer qu'il faut accorder plus d'attention aux transferts technologiques des laboratoires aux exploitations agricoles ou aux usines de transformation.

3.1.4 Évaluation du processus par les participants

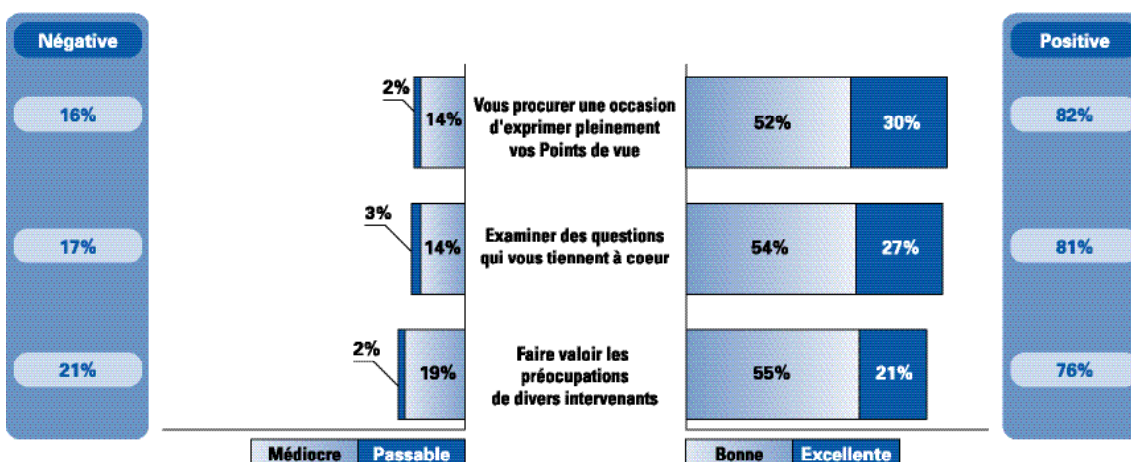
Les participants ont continué d'apprécier l'occasion qui leur a été donnée de participer à l'élaboration du CSA et étaient heureux d'avoir été consultés à cet égard.

Les participants à la seconde série de consultations ont formulé très peu de critiques à l'endroit du processus. Ils ont dit estimer que les points de vue qu'ils avaient exprimés lors de la première série de consultations avaient été bien rapportés et que certains d'entre eux se reflétaient dans les documents d'information sur le CSA, ce qui explique qu'ils se soient montrés moins sceptiques au sujet de l'issue de la seconde série de consultations.

Les résultats des sondages menés à la fin de la première et de la seconde série de consultations étaient analogues bien que le fait que la seconde série ait porté sur divers groupes de produits et sur plusieurs secteurs ait amené les participants à trouver que ces consultations ont mieux tenu compte des intérêts d'une plus vaste gamme d'intervenants.

Résultats des sondages de fin de séance – Seconde série

Veillez noter la valeur de cette séance en tant que moyen efficace de :





En effet, plus de 80 p. 100 des participants ont dit que le processus avait donné de bons ou d'excellents résultats à cet égard.

Environ 45 p. 100 des participants ont déclaré que leur opinion sur le CSA avait un peu changé ou beaucoup changé à l'issue de cette série de consultations. On ne leur a pas demandé de quelle façon leur opinion avait changé.

3.2 Observations écrites

Une quarantaine de particuliers ont présenté leurs observations par écrit lors de la seconde série de consultations et jusqu'à la fin de juin 2002. Ces observations ont été transmises par courrier et par télécopie (24) ainsi que par courriel (13).

Comme pour la première série de consultations, les mémoires soumis reprenaient les points de vue exprimés de vive voix par les participants aux séances de consultation. La plupart des mémoires appuyaient le CSA en général, mais recommandaient des changements ou des améliorations à certains volets ou à certains points.

De nombreux mémoires ont insisté sur l'importance d'une image de marque canadienne pour le succès des exportations agroalimentaires, mais ont souligné le fait que cette mesure devait s'accompagner de négociations commerciales réussies portant sur l'accès aux marchés ainsi que de programmes dynamiques d'aide et de promotion du commerce destinés aux exportateurs canadiens. Certains mémoires faisaient observer qu'il faudrait encourager davantage la valorisation de la production et que les gouvernements et l'industrie doivent collaborer de façon plus étroite afin de cerner efficacement les objectifs prioritaires et de les atteindre.

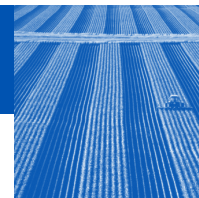
Les mémoires ont exprimé des inquiétudes assez vives au sujet du financement du CSA. Ils avaient aussi tendance à s'opposer aux OGM et aux pesticides et à appuyer l'agriculture biologique et l'élaboration d'une politique fédérale et d'un programme d'homologation pour les produits biologiques canadiens. La question de la traçabilité y a aussi été abordée et les points de vue à cet égard correspondaient dans une grande mesure à ceux exprimés par les participants aux séances de consultation, particulièrement au sujet des difficultés qu'elle pose dans le cas des céréales et des oléagineux.

3.3 Conclusions

À l'issue de la seconde série de consultations sur le CSA, le consensus indique clairement que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont dans la bonne voie en élaborant ce cadre stratégique.

Les participants se posaient encore des questions sur le financement du CSA et les plans de transition et ont demandé à nouveau plus de précisions à cet égard. Le commerce international est l'inquiétude la plus fréquemment soulevée durant les séances de consultation, les participants insistant sur le fait que le CSA doit y accorder une plus grande place.

De façon générale, les participants ont indiqué que la nouvelle politique agricole devrait présenter les caractéristiques suivantes :



SOUPLESSE

Les participants ont insisté sur le fait que le CSA doit être suffisamment souple pour permettre la mise en place de programmes pouvant répondre aux besoins du secteur.

Bien que la plupart d'entre eux appuient l'adoption de normes et de politiques nationales, ils soulignent aussi que les programmes doivent tenir compte des différences régionales et des différences entre les produits et doivent également prendre en compte les mesures déjà prises par l'industrie et les provinces.

INTERDÉPENDANCE

Les participants appuient de façon générale l'interdépendance des cinq volets du CSA, mais s'opposent vivement à ce que l'adhésion à l'un des volets suppose l'adhésion à tous les volets (par ex. les prestations versées dans le cadre du programme de gestion des risques de l'entreprise ne devraient pas dépendre de l'existence d'un plan environnemental).

Bon nombre de participants ont aussi fait valoir que les divers gouvernements devraient uniformiser leurs programmes et leurs politiques.

COLLABORATION

Les participants ont insisté sur la nécessité d'une meilleure communication et d'une meilleure collaboration entre les ministères et les gouvernements.

La collaboration avec l'industrie (en particulier avec les associations) et entre les divers maillons des chaînes sectorielles a aussi été jugée très importante.

De façon générale, les participants étaient heureux de voir que les points de vue qu'ils avaient exprimés lors de la première série de consultations avaient été bien rapportés et s'étaient reflétés dans une certaine mesure dans les documents sur le CSA préparés pour la seconde série de consultations. Cette seconde série n'a pas suscité autant de scepticisme que la première, les participants continuant de voir les réunions de consultation comme un moyen efficace de soulever des questions importantes et de donner leur avis sur le processus d'élaboration des politiques.

Bien que la plupart des participants aient apprécié l'occasion d'être consultés, ils estimaient aussi que les gouvernements devaient maintenant agir et commencer à élaborer des programmes susceptibles d'être mis en oeuvre. Les participants ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient faire partie du processus et désiraient qu'on leur transmette les résultats de la seconde série de consultations.

La seconde série de consultations a fait ressortir distinctement que les gouvernements et l'industrie doivent collaborer pour mieux expliquer aux intervenants le contexte dans lequel se situent les consultations et l'élaboration de la politique. Qui plus est, il est essentiel, pour obtenir leur soutien à long terme, de sensibiliser les Canadiens à la valeur de l'agriculture pour le pays ainsi qu'aux défis que doit relever l'industrie agricole.

